

L'Etat en partenariat avec le conseil régional de la région Grand est ouvre dès le lundi 26/10/2020 un guichet unique des entreprises pour leur faciliter l'accès au plan de relance :

- Pour répondre à leurs questions sur les thématiques suivantes : aides à l'embauche, sauvegarde de l'emploi, aides à l'investissement, soutien à la trésorerie ;
- Pour les orienter vers le bon interlocuteur ;
- Pour les accompagner dans le montage de leurs dossiers si des projets sont éligibles aux programmes d'aide.

La démarche s'intitule **Plan de relance Aube – guichet unique des entreprises**.

Pour y accéder, cliquez sur le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/france-relance-aube-guichet-unique-des-entreprises>

Ce guichet dématérialisé est hébergé sur la plateforme « *démarches simplifiées* ».

Il s'agit d'une démarche locale et simple.

Dès lors qu'elles auront créé un compte sur la plateforme « *démarches simplifiées* », les entreprises pourront poser leurs questions et laisser leurs coordonnées pour être recontactées.

Les services de l'Etat ainsi que le conseil régional apporteront une réponse aux questions et pourront orienter les entreprises vers les acteurs territoriaux de l'accompagnement des entreprises dès lors que cela est pertinent pour les aider à monter leurs dossiers dans le cas de programmes plus complexes.